



Syndicat Cuisine Rochefort Océan (Siren : 200045854)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rochefort
Arrondissement	Rochefort
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/02/2014
Date d'effet	01/03/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme SOPHIE COUSTY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Moulin de la Prée
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17300 ROCHEFORT
Téléphone	05 46 82 16 22
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	31 412
Densité moyenne	277,39

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Breuil-Magné (211700653)	1 685
17	Lussant (211702162)	999
17	Moragne (211702469)	509
17	Rochefort (211702998)	24 901
17	Saint-Laurent-de-la-Prée (211703533)	2 112
17	Saint-Nazaire-sur-Charente (211703756)	1 206

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- Autres
<i>Le syndicat a pour objet l'exploitation d'une unité centrale de production de repas et de transformation de denrées à destination de ses membres, dans une démarche de développement durable. Il agira en qualité de traiteur et pourra à titre accessoire, effectuer en prestation de service la fourniture de ces repas à des entités non membres situées sur le département de la Charente-Maritime.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)